



Syndicat **CGT** des Territoriaux de la ville d'Arles et du CCAS

Arles , le 26 octobre 2021

Lettre d'information **CGT**

Depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis l'annonce par la nouvelle municipalité d'une réorganisation des services menée à la « hussarde », le Syndicat **CGT** est systématiquement en première ligne pour **alerter ; veiller et défendre** le statut, les conditions de travail, le bien-être professionnel, le savoir-faire de l'ensemble des agents... Notre engagement, notre action syndicale est centré sur une seule préoccupation : **l'intérêt général**.

Cela passe bien évidemment par une connaissance aigüe de la collectivité, une expertise de la réglementation en terme du droit du travail dans la fonction publique et **surtout une proximité quotidienne avec vous**.

L'état de la situation de notre collectivité, de son fonctionnement, ou plutôt de l'absence de visibilité de fonctionnement, avec entre autres, les départs « prématurés » de directeurs récemment recrutés, d'encadrants et d'agents, **doivent être pris très au sérieux et nous alertent !**

Le devenir de notre collectivité est bien plus qu'une inquiétude aujourd'hui ...

Pour illustrer la catastrophe vers laquelle nous nous dirigeons, le mouvement de grève de la DSIT en est le meilleur exemple !

D'ailleurs, les agents de la collectivité ne s'y sont pas trompés, conscients et lucides du délabrement en cours, ils ont répondu « présent » en se mobilisant le 14 octobre afin de sauvegarder notre outil municipal. Un réel soutien aux agents grévistes de la DSIT avec une magnifique et large contribution à la cagnotte de solidarité.

Ainsi, comme vous avez pu le lire dans les précédentes communications ; après l'échec à la table de négociations sur les 8 points revendicatifs et un compte-rendu transmis par la Directrice Générale des Services qui ne reflétait pas la réalité, le Syndicat **CGT** n'a pas validé.

Comme si cela ne suffisait pas, une rencontre organisée par la Directrice Générale des Services accompagnée des deux premiers adjoints avec le personnel gréviste a été programmée avec une volonté manifeste et affichée de ne pas associer le Syndicat **CGT** porteur de la grève.

Nous avons participé à cette « pseudo » rencontre et résultat : des promesses sous conditions pour alléger le périmètre des missions de la DSIT ... Bref, aucune avancée !

L'état des lieux est désastreux ... Les agents sont aujourd'hui livrés à eux-même. Ils attendent toujours ce fameux périmètre pour exercer leurs missions ... Nous assistons à une démotivation générale et une perte de confiance absolue, sans compter les futurs départs qui se profilent.

La conquête d'un pacte de confiance est définitivement rompue !

Quant au dialogue social qui passe par le respect des partenaires sociaux, nous affirmons aujourd'hui qu'il n'existe pas.

Ainsi, sur notre demande de négociation des conditions de retenue des jours de grève, Madame la Directrice Générale des Services répond que « en référence à l'article L 521-6 du code du travail, l'absence de service fait par suite de grève entraîne une retenue sur le traitement et ses compléments. Par conséquent, nous devons nous conformer à ce cadre réglementaire. » !

Un postulat digne d'une gouvernance des plus autoritaires ! Du jamais vu jusqu'ici ... et personne n'est dupe !

Quant au cadre réglementaire, il est plus que temps qu'il soit appliqué. Quelques exemples :

- l'application d'une réorganisation non validée,
- le non-respect des cadres d'emploi,
- le non-respect des procédures réglementaires dans le cadre des affectations d'agents,
- le recrutement de nouveaux personnels par publication exclusivement externe ...

La liste est bien sûr non exhaustive ...

C'est dramatique !!!!!

Pour le Syndicat CGT des Territoriaux de la Ville d'Arles et du CCAS

Maria NOGUEIRA

Secrétaire Générale